



**Jean-Pierre PANSIER**

Commissaire aux comptes

Expert-comptable

PROVENCE TOURISME

13 Rue ROUX DE BRIGNOLES

13006 MARSEILLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2019

\*\*\*\*\*

PROVENCE TOURISME

13 Rue Roux de Brignoles

13006 MARSEILLE

**PROVENCE TOURISME**  
**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**  
**Exercice clos le 31 décembre 2019**

\*\*\*\*\*

*A l'assemblée générale de l'association*

## **Opinion**

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association PROVENCE TOURISME relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 02 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### ***Référentiel d'audit***

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



## **Indépendance**

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur le point exposé dans l'annexe légale aux comptes annuels concernant la provision pour risques constituée dans les comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la présidente et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

## **Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.



## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

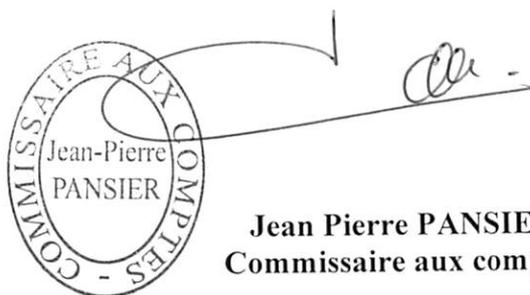
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.

- 
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

*Salon de Provence, le 03 juin 2020*



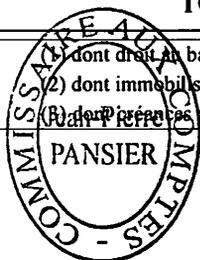
**Jean Pierre PANSIER**  
**Commissaire aux comptes**

***Comptes annuels 2019 :***  
***Total bilan : 4.722.653 €***  
***Résultat comptable : - 451.781 € (perte)***

# Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2019			31/12/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (1)					
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	3 120 841	2 995 380	125 461	205 018
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	34 235	34 235		
	Autres immobilisations corporelles	1 213 953	1 134 149	79 803	78 548
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	259		259	259	
<b>TOTAL (II)</b>	<b>4 369 287</b>	<b>4 163 764</b>	<b>205 523</b>	<b>283 825</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	1 945		1 945	7 123
	Avances et Acomptes versés sur commandes	4		4	4
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances clients et comptes rattachés	80 383		80 383	21 841
	Autres créances	1 255 625		1 255 625	1 092 252
Capital souscrit appelé, non versé					
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	596 701	3 819	592 883	573 526	
<b>DISPONIBILITES</b>	2 551 009		2 551 009	4 337 600	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	35 281		35 281	56 175
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>4 520 948</b>	<b>3 819</b>	<b>4 517 129</b>	<b>6 088 520</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecarts de conversion actif (VI)					
<b>TOTAL ACTIF (I à VI)</b>	<b>8 890 235</b>	<b>4 167 582</b>	<b>4 722 653</b>	<b>6 372 344</b>	

259



(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

PANSIER

# Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2019

31/12/2018

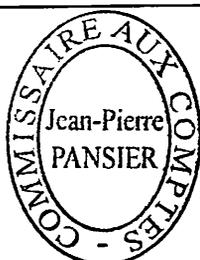
		31/12/2019	31/12/2018
<b>Capitaux Propres</b>	Capital social ou individuel	147 946	147 946
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	<b>RESERVES</b>		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	3 237 186	2 476 128
	Résultat de l'exercice	(451 781)	486 057
Subventions d'investissement	219 226	297 528	
Provisions réglementées		275 000	
	<b>Total des capitaux propres</b>	<b>3 152 576</b>	<b>3 682 659</b>
<b>Autres fonds propres</b>	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	<b>Total des autres fonds propres</b>		
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques	152 683	
	Provisions pour charges		
	<b>Total des provisions</b>	<b>152 683</b>	
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers	610	610
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 140 298	348 708
	Dettes fiscales et sociales	273 760	205 655
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	2 726	4 073	
	Produits constatés d'avance (1)		2 130 640
	<b>Total des dettes</b>	<b>1 417 394</b>	<b>2 689 686</b>
	Ecarts de conversion passif		
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>4 722 653</b>	<b>6 372 344</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(451 781,07)	486 057,44
(1)	Dettes constatées d'avance à moins d'un an	1 417 394	2 689 686
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		



# Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

				31/12/2019	31/12/2018
		France	Exportation	12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	582 329		582 329	
	<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>582 329</b>		<b>582 329</b>	
	Production stockée				
	Production immobilisée			7 377 203	5 025 646
	Subventions d'exploitation			34 701	9 752
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			82 692	52 344
	Autres produits				
	<b>Total des produits d'exploitation (1)</b>				<b>8 076 925</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			5 178	13 789
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			5 427 937	2 073 708
	Impôts, taxes et versements assimilés			216 734	179 344
	Salaires et traitements			1 803 834	1 601 715
	Charges sociales du personnel			785 878	731 715
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			332 922	271 328
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations				5 858	
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions					
Autres charges			281 435	46 529	
<b>Total des charges d'exploitation (2)</b>				<b>8 853 917</b>	<b>4 923 984</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>				<b>(776 991)</b>	<b>163 757</b>



# Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2019

31/12/2018

RESULTAT D'EXPLOITATION		(776 991)	163 757
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée	124 960	67 406
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	6 754	5 405
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	19 357	
	Différences positives de change	202	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des produits financiers</b>		<b>26 313</b>	<b>5 405</b>
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		23 175
	Intérêts et charges assimilées (4)		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des charges financières</b>			<b>23 175</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>26 313</b>	<b>(17 770)</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		<b>(625 718)</b>	<b>213 393</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	493	8
	Sur opérations en capital	180 239	272 657
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>180 731</b>	<b>272 665</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	6 795	
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Total des charges exceptionnelles</b>		<b>6 795</b>	
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>173 937</b>	<b>272 665</b>
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES			
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>8 408 930</b>	<b>5 433 217</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>8 860 711</b>	<b>4 947 160</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>(451 781)</b>	<b>486 057</b>

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

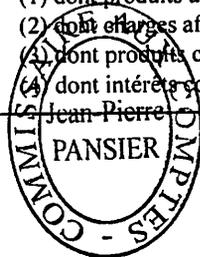
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

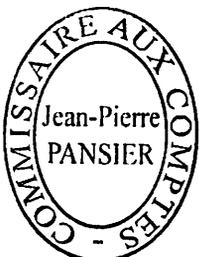
Jean-Pierre

PANSIER



## Etats financiers au 31/12/2019

**ANNEXE**



ANNEXE - Elément 1

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 4 722 653 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de 8 408 930 euros et un total **charges** de 8 860 711 euros, dégageant ainsi un **résultat** de -451 781 euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2019** et finit le **31/12/2019**.  
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

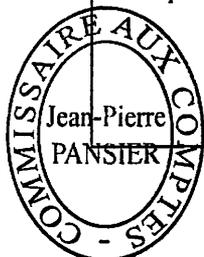
Les principales méthodes utilisées sont :

## Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.



ANNEXE - Elément 1

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

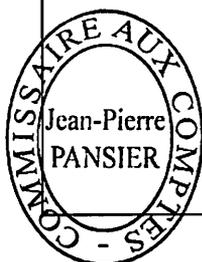
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

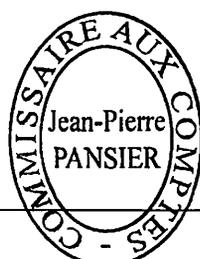


ANNEXE - Elément 2

# Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	3 040 286		80 555			3 120 841
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>3 040 286</b>		<b>80 555</b>			<b>3 120 841</b>
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement						
Instal technique, matériel outillage industriels	34 235					34 235
Instal., agencement, aménagement divers	270 114					270 114
Matériel de transport	162 244		17 006			179 250
Matériel de bureau, mobilier	760 212		4 377			764 589
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>1 226 805</b>		<b>21 382</b>			<b>1 248 187</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	259					259
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>259</b>					<b>259</b>
<b>TOTAL</b>	<b>4 267 350</b>		<b>101 937</b>			<b>4 369 287</b>



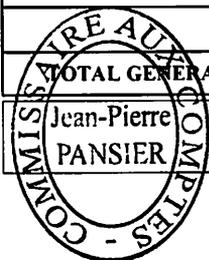
ANNEXE - Elément 3

## Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
			Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	2 835 268	160 112		2 995 380
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>2 835 268</b>	<b>160 112</b>		<b>2 995 380</b>
<b>CORPORELLES</b>	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	34 235			34 235
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	235 529	6 517		242 046
	Matériel de transport	141 544	4 377		145 922
	Matériel de bureau, mobilier	736 950	9 233		746 182
	Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>1 148 257</b>	<b>20 127</b>		<b>1 168 384</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>3 983 525</b>	<b>180 239</b>		<b>4 163 764</b>

### Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							



ANNEXE - Elément 4

# Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres	275 000		275 000	
<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>		<b>275 000</b>		<b>275 000</b>	
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres		152 683		152 683	
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>			<b>152 683</b>		<b>152 683</b>
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>incorporelles</li> <li>corporelles</li> <li>des titres mis en équivalence</li> <li>titres de participation</li> <li>autres immo. financières</li> </ul>				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	5 858		5 858	
	Autres	23 175		19 357	3 819
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>		<b>29 033</b>		<b>25 214</b>	<b>3 819</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>304 033</b>	<b>152 683</b>	<b>300 214</b>	<b>156 501</b>
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>- d'exploitation</li> <li>- financières</li> <li>- exceptionnelles</li> </ul>			5 858 19 357	

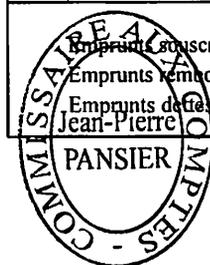
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.



## Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	259		259
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	80 383	80 383	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfiques			
	Taxes sur la valeur ajoutée	37 225	37 225	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	1 172 880	1 172 880	
	Groupe et associés			
Débiteurs divers	45 520	45 520		
Charges constatées d'avance	35 281	35 281		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>1 371 547</b>	<b>1 371 288</b>	<b>259</b>
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers	610	610		
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 140 298	1 140 298		
	Personnel et comptes rattachés	84 295	84 295		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	166 202	166 202		
	Impôts sur les bénéfiques	7 691	7 691		
	Taxes sur la valeur ajoutée	7 050	7 050		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	8 522	8 522		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
Autres dettes	2 726	2 726			
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>1 417 394</b>	<b>1 417 394</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					



ANNEXE - Elément 8

## Engagements financiers

	31/12/2019	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Etat exprimé en euros			
<b>Effets escomptés non échus</b>			
<b>Avals, cautions et garanties</b>			
<b>Engagements de crédit-bail</b>			
<b>Engagements en pensions, retraite et assimilés</b> INDEMNITE DE DEPART EN RETRAITE VERSEE A UN ORGANISME AU 31/12/2019		185 242	
		185 242	
<b>Autres engagements</b>			
<b>Total des engagements financiers (1)</b>		185 242	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			



ANNEXE - Élément supplémentaire

## Annexe libre

Etat exprimé en euros

### MISES A DISPOSITION PAR LE CONSEIL DEPARTEMENTAL 2019

- LOYER DE IMMEUBLE MONTESQUIEU : 188 101.36 €
- LOYER PARKING FELIX BARET : 6 972.07 €
- LOYER BD DE PLOMBIERES : 19 248.36 €
- GALERIE D'ART D'AIX EN PROVENCE : 1 421€
- SALON PHILIBERT VVF 2019 : 945€

**SOIT UN TOTAL DE 216 687,79 €**

### REMUNERATION DES TROIS PLUS HAUTS CADRES DIRIGEANTS BENEVOLES OU SALARIES 2019

- Rémunération brute: 255 619.67 €

### PROVISION POUR RISQUE ET CHARGE

Une provision pour litige prud'homal, naît au cours de l'exercice 2019, a été constituée à hauteur de 152 683 €.

A l'issue du mois de mai 2020, aucun jugement n'a encore été rendu. Cependant, et par souci de prudence et de choix de gestion, il a été décidé de provisionner dans les comptes 2019 la totalité des chefs de demande réclamée par la partie intéressée.

### MENTION RELATIVE A L'EPIDEMIE COVID-19

Compte tenu de l'absence d'alerte mondiale par l'OMS au 31 décembre 2019, les comptes arrêtés à cette date n'ont pas lieu de faire l'objet d'ajustements particuliers liés à la crise du COVID-19.

Il est à noter par ailleurs, que l'activité de PROVENCE TOURISME n'a pas connu d'interruption pendant la période de confinement dans la mesure où l'ensemble du personnel a pu pratiquer le télétravail.

Enfin, il n'est pas constaté au jour de l'arrêté des comptes, un risque significatif sur la continuité de l'exploitation.

